

## LE PRIX DU RAFALE : MYTHES ET REALITES

On a rappelé récemment que le coût du programme rafale (pour 320 appareils) était supérieur à 280 milliards de francs (en francs courants)<sup>1</sup>. La grande disparité des chiffres publiés ici ou là nécessitait qu'on insiste sur le fait que les quatre grands concepts de coûts utilisés par la DGA ont chacun une définition précise et qu'ils ne peuvent être employés l'un pour l'autre, sans confusion sérieuse. Postérieurement, des chiffres invraisemblables ont été cités : "cinq fois son poids en or massif"<sup>2</sup>, ce qui au cours actuel de l'or équivaldrait à environ 3 milliards de francs l'unité. En réalité, l'ordre de grandeur est de "une fois" son poids en or massif, ce qui suffit à poser les problèmes financiers que l'on sait. Ces problèmes de financement sont analysés dans le récent rapport d'information du député olivier DARRASON<sup>3</sup>. Ce rapport affirme que le coût à la charge de l'Etat est de "193,4 milliards de francs (F95)", soit, si l'on ajoute la part du développement prise en charge par les industriels, 204,4 milliards. Les informations détaillées publiées par ce rapport pourraient faire penser que ce chiffrage clot la discussion sur le coût du programme. Hélas, il n'en est rien : la mention "F95" qui accompagne ces données ne permet pas de savoir s'il s'agit d'une estimation "au coût des facteurs" ou "en francs courants". Comme de surcroît, dans ce rapport aucune mention n'est faite des chiffres précédemment publiés par d'autres rapports parlementaires, il est impossible d'établir des comparaisons. Sur un sujet aussi important, il paraîtrait indispensable que, pour les parlementaires puissent se prononcer en connaissance de cause, les quatre concepts de coûts de la DGA soient fournis à chaque fois, seule manière de lever les ambiguïtés qui peuvent exister.

JPH

2290

---

1 voir J-P Hébert, "le prix du programme Rafale", *Le Monde*, 15 mai 1996. voir aussi "le prix des avions" in *Le Débat stratégique*, N°23, novembre 1995.

2 jacques ISNARD, "Le chef d'état-major de l'armée de l'air dément préconiser l'abandon du programme Rafale. La version "marine" de l'avin vaudrait "cinq fois son poids en or massif", *Le Monde*, 26/27 mai 1996.

3 Olivier DARRASON, *Le Rafale*, rapport d'information à la commission de la défense nationale, 25 pages (sd.).

